

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
24 juin 2024**

PUBLIE LE : 02 JUIL. 2024

Délibération n°240624-6 : Compte-rendu des actes administratifs de la Présidente

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par la Présidente le dix-huit juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Port-Marly, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Marie-Claude CARLIER**, doyenne de l'assemblée, puis de Madame **Clarisse ZANN**, Présidente du Syndicat Intercommunal, nouvellement élue et immédiatement installée.

SEANCE DU 24 JUIN 2024

PRESENTS

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Didier BIZET, DELEGUE SUPPLEANT Julie SERIEYS, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PORT-MARLY	Mireille TEMPEZ, PRESIDENTE Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Clarisse ZANN, DELEGUE TITULAIRE Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE Jean-François PERRAULT, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ	Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

<u>Nombre de communes</u>	:	3
<u>QUORUM</u>	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	8
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	6

OBJET : COMPTE RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉSIDENTE**RAPPORTEUR** : La Présidente**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23.**CONSIDERANT** l'obligation pour la Présidente de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consenties par le Comité Syndical dans sa délibération en date du 30 juin 2022.**LE COMITE,**Après avoir entendu les explications de sa Présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité,****PREND ACTE** des décisions qui suivent :**Décision n° 2024-06 :****OBJET** : Convention de prestations de services non économiques entre les syndicats intercommunaux – Avenant 4Il a été décidé de signer l'avenant 4 à la convention de prestations de services non économiques entre les syndicats intercommunaux ayant pris effet au 1^{er} janvier 2022, modifiant l'article 5-4 « Modalités de calcul du remboursement des frais de fonctionnement » de la convention en actualisant certains plafonds de consommation annuels.**Décision n° 2024-07 :****OBJET** : Achat de nouveaux produits destinés à la vente

Il a été décidé :

- D'acquérir et de vendre les livres mentionnés ci-dessous, en accord avec le prix de vente conseillé et/ou imposé par l'éditeur :

ARTICLE	Éditeur	PUA TTC	PUV TTC
Je suis l'écriture	Gamineries	4,13€	5,90€
Le château des chatons	Gamineries	4,13€	5,90€
Histoire de mes bêtes	Hachette	19,6€	24,50€

- D'augmenter le prix de vente actuel des produits mentionnés ci-dessous :

ARTICLE	FOURNISSEURS	Ancien PUV TTC	Nouveau PUV TTC
Boule décorative	Papeti	10€	12€
Serre-livre mousquetaire	Eloi Alegre	9,50€	12€
Bracelet jonc	Pierre Papiers ciseaux	26€	28€
BO longues	Pierre Papiers ciseaux	29€	32€
Bougie d'apothicaire A. Dumas	Zigzag Island	10,56€	20€
Thé A. Dumas – 80grs	Zigzag Island	5,96€	9,95€
Sac goûter mousquetaire bleu - rouge	Alma mater	7,8€	16€
Petite skyline	Eloi Alegre	4,72€	9,50€
Serre-livre mousquetaire – lot de 2	Eloi Alegre	9,559€	20€
Bracelet clic bouquet turquoise	RAS	12,06€	30€
BO Hortensia or	RAS	12,42€	25€
BO Hortensia argent	RAS	11,58€	24€
Manchette Hortensia or	RAS	21,48€	43€
Manchette Hortensia argent	RAS	21,06€	42€
Collier Tropic or	RAS	16,14€	33€
Collier Tropic argent	RAS	15,54€	32€
Collier Hortensia or	RAS	15,78€	32€
Collier Hortensia argent	RAS	15,18€	31€

Fait à Marly-le-Roi, le : **02 JUL. 2024**

Transmis en Préfecture et affiché le : **02 JUL. 2024**

Pour Extrait Conforme

Emmanuelle RAMPAZZO
Secrétaire de séance


Clarisse ZANN
Présidente du Syndicat Intercommunal